

pre peuple, on songe à l'exclamation du poète américain Whittier; parlant de la reine Victoria, il dit: "Nous ne plions pas le genou devant la reine d'Angleterre, mais notre cœur la salue; que Dieu la bénisse".

Nous ne possédons pas le don de lire l'avenir; mais nous pouvons exprimer à Sa Majesté notre loyauté et notre dévouement, lui affirmer que nous avons le désir et le propos de lui prêter soutien et appui et de mettre à sa disposition toute notre autorité et toute notre sagesse; nous demandons à la divine Providence de l'aider à s'acquitter de ses graves responsabilités.

Qu'il nous soit permis, à nous, qui habitons cette partie du Commonwealth, de souhaiter également que l'accession au trône d'Elizabeth II annonce l'aube du jour où des glaives on forgera des socs et où les nations ne rivaliseront entre elles que dans leurs efforts afin d'assurer le bien-être et le bonheur de leurs populations. Dieu veuille qu'il en soit ainsi!

Reprenant le cri des hérauts de jadis, nous proclamons: "Le Roi est mort! Vive la Reine!".

L'honorable W. M. Aseltine: Mes observations, honorables sénateurs, seront brèves. Le leader du Gouvernement nous a donné un résumé très intéressant de ce qui s'est passé sous le règne de notre regretté Roi; et je crois que tous les membres du Sénat partagent les sentiments qu'il a formulés ce soir.

Ces deux motions, la première, une adresse de condoléances et de loyauté à Sa Majesté la reine Elizabeth, et la seconde, un message de condoléances à Sa Majesté la reine mère, sont, à mon avis, très opportunes, car il convient que le Sénat du Canada les adopte avant de se mettre à l'étude des affaires courantes du pays.

Je suis honoré d'être appelé, en qualité de chef suppléant de la loyale opposition de Sa Majesté à la Chambre, à appuyer les deux motions qui, j'en suis sûr, seront adoptées à l'unanimité par les honorables sénateurs.

Dans la première motion, on l'a déjà dit, nous faisons part de nos condoléances, de notre loyauté et de notre affection à notre nouvelle reine et nous faisons des vœux pour le bien-être du Commonwealth et le reste du monde dans les années à venir.

L'autre motion exprime notre sympathie, notre amour et notre affection envers la reine mère, qui a si fidèlement secondé notre regretté roi George VI dans l'accomplissement de ses lourdes obligations et sans l'aide et l'affection loyales de laquelle Sa regrettée

Majesté n'aurait pu accomplir la noble tâche qu'elle a menée à bonne fin dans l'intérêt du Commonwealth et du monde entier.

Au matin du 6 février 1952, le monde entier a subi un choc en s'éveillant. Notre monarchie bien-aimée avait quitté ce monde. Le coup a été d'autant plus dur que la plupart des gens ne s'y attendaient guère. Sa Majesté semblait très bien la veille et s'était même adonnée au tir dans l'après-midi. Je crois que personne n'avait prévu ce départ soudain. Nous savions évidemment tous qu'ils avait récemment été très malade et qu'il avait subi une grave intervention chirurgicale, mais nous étions portés à croire qu'il s'était bien remis.

Je me trouvais dans le train de Vancouver à Saskatoon le matin du 6 février lorsqu'on apprit la nouvelle. Un voile de tristesse a immédiatement assombri les voyageurs du train et la douleur se peignait sur les visages à la gare d'arrivée et partout dans la ville de Saskatoon. J'ai appris que partout aux États-Unis d'Amérique on partageait le même sentiment. Mon collègue le sénateur de Blaine-Lake (l'honorable M. Horner), qui se trouvait alors en Californie, m'a dit qu'à la nouvelle de la mort du roi tout l'État a pris le deuil; les drapeaux étaient à mi-mât; les journaux publiaient de longs articles sur la vie du regretté roi et de la reine actuelle et les gens manifestaient leur sympathie à tous égards. Nous avons appris depuis que ce qui s'est passé en Californie s'était produit dans la plupart des États de l'Union américaine.

Nous avons encore présente à l'esprit, honorables sénateurs, la visite du roi et de la reine au Canada, en 1939, immédiatement avant la seconde guerre mondiale. A l'occasion de cette visite, il a été donné à plusieurs d'entre nous qui sommes dans cette enceinte ce soir, d'être présentés à Sa Majesté, de lui serrer la main et d'assister à plusieurs des cérémonies qui se sont déroulées dans notre ville et dans tout le Canada. Nous avons appris alors à aimer et à respecter profondément notre roi. Nous avons aussi été charmés par la beauté et la personnalité de notre gracieuse reine. Sans doute à cause de cette visite chez nous de feu le roi et de la reine Elizabeth, nous ressentons plus vivement le vide que laisse sa disparition.

Nous nous rappelons aussi la visite de la princesse Elizabeth et du duc d'Édimbourg en 1951. L'impression causée par Son Altesse royale et par le prince consort fut, à mon avis, merveilleuse. A ce moment-là, aucun de nous n'aurait pu prévoir que la princesse Elizabeth deviendrait si tôt notre reine, bien que la plupart d'entre nous eussent le pressentiment que cet événement ne pouvait guère tarder. Nous savions que le roi avait été gravement